

Centre national de la fonction publique territoriale

## 2<sup>es</sup> rencontres des urbanistes

Les enjeux de la nouvelle planification urbaine

Colloque national  
les 29 et 30 septembre  
2010 à Lille

ENACT de Dunkerque

CNFPT



Centre National de la Fonction Publique Territoriale

# 2<sup>es</sup> rencontres des urbanistes

## Les enjeux de la nouvelle planification urbaine



Depuis 10 ans, différentes lois visent à assurer la cohérence entre les documents de planification (plans locaux d'urbanisme - PLU, programmes locaux de l'habitat - PLH et plans de déplacements urbains - PDU). Leur objectif est de faire émerger une planification qui contribue à un urbanisme de projet intégrant les impératifs du développement durable. C'est dans cette perspective que le projet de loi Grenelle 2, s'inscrit avec un document unique de programmation et de planification (PLU/PLH/PDU).

Quel est l'état des lieux des réformes engagées en matière de planification urbaine ? Quels sont les avantages et les contraintes d'une approche intégrée de la planification, notamment au regard des enjeux du développement durable ?

Derrière l'objectif de coordination des politiques locales de l'habitat et des déplacements, quelles peuvent être les modalités pratiques de cette nouvelle planification urbaine ? Quel dialogue se nouera-t-il entre les acteurs, entre les territoires ?

Quels changements cette évolution de la planification urbaine implique-t-elle dans les méthodes de travail ? Quels peuvent être les besoins de formation et d'ingénierie et quels sont les partenariats à développer avec des experts (agences d'urbanisme, bureaux d'études...) ?

### Avec la participation de :

- Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer (MEEDDM) ;
- Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) ;
- Association des communautés urbaines de France (ACUF).

**Contacts :** [delphine.vermersch@cnfpt.fr](mailto:delphine.vermersch@cnfpt.fr)

Tél. : 03 28 51 40 66

[natacha.beugnies@cnfpt.fr](mailto:natacha.beugnies@cnfpt.fr)

Tél. : 03 28 51 32 33